

Message du Comité d'agglomération  
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de  
l'élection de la Commission culturelle  
de l'Agglomération de Fribourg**

## **Sommaire**

I. Fonctionnement.....	1
II. Historique de la Commission culturelle 2011-2016 .....	1
III. Candidatures à la Commission culturelle 2016-2021 .....	2
IV. Proposition à l'intention du Conseil d'agglomération .....	4

## 01-2016/2021 : Message en vue de l'élection de la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg

---

*Le présent message vise à formaliser la proposition du Comité d'agglomération (ci-après Comité) concernant la composition de la Commission culturelle pour la législature 2016-2021, dont la nomination incombe statutairement au Conseil d'agglomération (ci-après Conseil).*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

### I. Fonctionnement

L'article 27 des *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)* stipule à son alinéa 1 qu'il appartient au *Conseil* d'élire les membres de la Commission culturelle.

La Commission culturelle est une commission consultative. L'article 27 des *Statuts* stipule qu'elle est composée de neuf à treize membres, en majorité des représentants des milieux culturels. Les milieux culturels d'expression française et allemande sont équitablement représentés. Elle est présidée par un membre du *Comité*. Pour le reste, elle s'organise librement. La Commission culturelle a pour fonction de préavisier, à l'intention du *Comité*, les subventions aux associations culturelles.

### II. Historique de la Commission culturelle 2011-2016

#### a) Rappel concernant la composition de la Commission culturelle pour la précédente législature (2011-2016)

Le message n°1 du 12 août 2011 du *Comité* en vue de l'élection de la Commission culturelle a été adopté par le *Conseil* le 8 septembre 2011. Les membres de la Commission culturelle élus pour la période législative 2011-2016 étaient les suivants :

**Président :** M. Pierre-Alain Clément, Fribourg

**Membres :** M. Antonio Bühler (Givisiez), M. Beat Fasel (Düdingen), M. Hubertus von Gemmingen (Villars-sur-Glâne), M. Max Jendly (Grandsivaz), M. Pierre-Georges Roubaty (Villars-sur-Glâne), M. Philippe Savoy (Corpataux-Magnedens), M. Emmanuel Schmutz (Fribourg), M. Vincent Thalmann (Granges-Paccot), M. Christophe Tiberghien (Villars-sur-Glâne), M. Alain Voegeli (Pont-la-Ville), Mme Andrea Wassmer (Belfaux) et Mme Martine Wolhauser Panchard (Marly).

#### b) Election complémentaire du 26 avril 2012

En début janvier 2012, le *Comité* a pris connaissance avec tristesse du décès de **M. Vincent Thalmann**, membre de la Commission culturelle. M. Thalmann, Directeur d'entreprise, membre du Conseil de fondation Nuithonie-Equilibre, ancien membre de la Commission culturelle de Coriolis Promotion depuis 2002 et membre de la Commission culturelle de l'*Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* depuis 2010, avait été élu en tant que représentant des milieux économiques.

Pour compléter le siège vacant, conformément à l'article 27 des *Statuts*, le *Comité* a proposé au *Conseil*, au cours de la séance du 26 avril 2012, d'élire **M. Jean-Luc Nordmann** (Villars-sur-Glâne), ancien directeur de Nordmann SA, représentant des milieux économiques et personnalité reconnue pour ses nombreuses activités dans le paysage culturel fribourgeois.

Le *Conseil* a adopté, le 26 avril 2012, le message n°8 : M. Jean-Luc Nordmann a été nommé à cette date membre de la Commission culturelle.

### **c) Election complémentaire d'un membre de la Commission culturelle pour la période législative 2011-2016, le 5 décembre 2013**

M. Alain Vögeli, élu à la Commission culturelle pour la législature 2011-2016 a annoncé son départ en décembre 2013. Lors de la séance de Commission culturelle du 27 février 2013, les membres de la commission ont exprimé leur souhait d'accueillir auprès de cet organe des représentantes de générations plus jeunes (gent féminine) actives dans des domaines artistiques qui ne sont pas couverts actuellement ou qui seraient sous-représentés (arts visuels, arts plastiques).

Les membres de la Commission culturelle ont proposé, au *Comité*, la candidature de **Mme Catherine Liechti, professeure à la HEP** (Haute école pédagogique de Fribourg), engagée parallèlement à son activité d'enseignante dans une pratique d'atelier en peinture. Le *Conseil*, sur proposition du *Comité*, a élu **Mme Catherine Liechti** à la Commission culturelle lors de la séance du 5 décembre 2013.

## **III. Candidatures à la Commission culturelle 2016-2021**

La Commission culturelle, selon l'article 27 des *Statuts* est composée de neuf à treize membres. Elle pourrait donc déjà exercer ses prérogatives avec une composition inférieure à treize représentants, dès l'élection de neuf membres. Néanmoins, le *Comité* estime que le fonctionnement optimal de cette assemblée s'opère lors d'une formation de douze membres, complétée d'une Présidence.

La majorité des membres de la Commission culturelle de la Législature 2011-2016 ont exprimé le souhait de poursuivre leur mission auprès de l'*Agglomération* en tant qu'experts de différents domaines culturels et présentent leur candidature à la Commission culturelle de la Législature 2016-2021.

- **Démissions et sièges à repourvoir**

Deux démissions ont été enregistrées : celle de **M. Jean-Luc Nordmann** (Villars-sur-Glâne, élu le 26 avril 2012) et celle de M. **Philippe Savoy** (Corpataux-Magnedens, musicien, enseignant et chef de différents chœurs fribourgeois, élu en 2011).

**M. Pierre-Alain Clément** (Président de la Commission culturelle de la Législature 2011-2016 et ancien Syndic de la Ville de Fribourg, ancien membre du *Comité*) laisse, de fait, vacante la présidence de la commission.

**Le Comité propose donc aux membres du Conseil de repourvoir deux sièges vacants** au sein de la Commission culturelle. Conformément aux *Statuts*, les membres du *Conseil* sont également invités à procéder à l'élection **d'un membre du Comité à la présidence de la Commission culturelle.**

- **Législature 2016-2021 : propositions du Comité**

### **Commission culturelle**

Le *Comité* réitère la confiance accordée aux membres de la Commission culturelle de la législature 2011-2016 et propose, aux membres du *Conseil*, la réélection des membres suivants :

- **M. Antonio Bühler** (Givisiez), fondateur et membre de la **Compagnie de Danse fribourgeoise *Da Motus !***, membre de la CORODIS (Commission romande de Diffusion des spectacles), membre du groupe de travail des Assises de la culture et ancien membre de Coriolis Promotion.

- **M. Béat Fasel** (Düdingen), enseignant (retraité) en **arts visuels** à la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg, artiste et illustrateur (Freiburger Nachrichten, Freiburger Volkskalender, Editions). M. Fasel est également membre de **VISARTE** (Association professionnelle des artistes visuels en Suisse).
- **M. Hubertus von Gemmingen** (Villars-sur-Glâne), historien et écrivain germanophone, Dr. phil. de l'Université de Fribourg (1976). M. von Gemmingen est traducteur indépendant depuis 1988. Il est en outre Vice-Président de la Commission culturelle du canton de Fribourg et a été membre de la Commission culturelle de Coriolis Promotion.
- **M. Max Jendly** (Fribourg-Grandsivaz), musicien, comédien, enseignant, journaliste et traducteur. Il est un acteur culturel fribourgeois se consacrant définitivement à la musique jazz depuis 1978. M. Jendly conjugue une carrière de pianiste interprète et compositeur, tout en étant à l'origine de l'ouverture des classes de jazz au Conservatoire de Fribourg, fin 1979. M. Jendly est également co-fondateur du Festival Belluard-Bollwerk en 1983. Enseignant à la tête du Big Band du Conservatoire de Fribourg, il est aussi à l'origine de près de 30 musiques originales de film et de scène pour le compte de nombreuses troupes professionnelles dont, parmi elles, le Théâtre des Osses, le Théâtre populaire Romand, le Centre dramatique de Lausanne-Vidy, le Théâtre de l'Echiquier, le Théâtre de l'Octogone, ainsi que le Théâtre du Jorat.
- **Mme Catherine Liechti** (Fribourg), artiste peintre et enseignante en arts visuels à la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg. Madame Liechti est également membre de **VISARTE**. Elle expose régulièrement ses œuvres dans le cadre des galeries d'art à Fribourg, mais également à travers la Suisse.
- **M. Pierre-Georges Roubaty** (Villars-sur-Glâne), professeur de musique à la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg et à l'Université de Fribourg (retraité). Il est le fondateur des Concerts de l'Avent ainsi que de l'Ensemble vocal et Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne. M. Roubaty a été Maître de Chapelle à la Cathédrale St-Nicolas de Fribourg durant 33 ans. Il était aussi membre de la Commission culturelle de Coriolis Promotions depuis 2002.
- **M. Emmanuel Schmutz** (Fribourg), diplômé de l'Université de la Sorbonne Nouvelle en Lettres Modernes et Recherches cinématographiques. Monsieur Schmutz, retraité depuis 2012, a été Chef du secteur Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), adjoint du Directeur de la BCU. Il était également chargé du département *Collections spéciales et activités culturelles*, commissaire de diverses expositions photographiques et médiateur de la Radio Télévision Suisse Romande (RTSR). M. Schmutz est actuellement programmateur et animateur de Cinéplus Fribourg.
- **M. Christophe Tiberghien** (Fribourg), musicien, Doyen de la section Jazz (depuis 2007) et enseignant de piano au Conservatoire de Fribourg. M. Tiberghien collabore à de nombreux projets musicaux à travers ses talents de compositeur, et prestations artistiques lors de concerts en Suisse et à l'étranger.
- **Mme Andréa Wassmer** (Belfaux), Directrice du Centre culturel Le Phénix à Fribourg. Mme Wassmer, enseignante de formation, est en outre animatrice de musique au Home-Atelier La Colline à Ursy. Elle a été membre et Vice-Présidente de la Commission culturelle de Coriolis Promotion. Elle est actuellement Présidente du Club pour l'Unesco de Fribourg et de la Coopérative Maison des Artistes. Mme Wassmer est membre de l'Association Jeune Musique, La Fête de la Musique Fribourg, active au sein du Conseil de fondation de l'Académie d'orgue et de la Fondation Clara Messagère.
- **Mme Martine Wolhauser-Panchard** (Marly), photographe et enseignante au Collège Ste Croix, ainsi qu'à la Haute Ecole d'Ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR). Membre active des Maxi Beaux-Arts, Mme Wolhauser-Panchard exerce également en tant que photographe indépendante.

## Propositions pour les deux sièges vacants

Afin de maintenir le nombre de personnes au sein de la Commission culturelle à treize et compte tenu des membres souhaitant poursuivre leur activité, le *Comité* propose les candidatures suivantes pour les deux sièges vacants :

- **M. Laurent Dietrich**, *Conseiller communal de la Ville de Fribourg, Direction des Finances et Service culturel. Il est député au Grand Conseil depuis 2013.* M. Dietrich est économiste de formation. Il est en outre membre du Comité de Coriolis Infrastructures et du Comité de pilotage des Assises de la Culture. M. Dietrich est également chanteur, depuis 1981. Il est membre du quatuor de l'Ensemble vocal Hortus Conclusus fondé en 1985, tout en exerçant ses talents de contre-ténor au gré des collaborations avec la Maîtrise de Fribourg, l'Ensemble Accroche-Chœur ou encore l'Ensemble Orlando. M. Dietrich a accédé à la présidence de l'Association ECHO (European Cities of Historical Organs), de la Fondation Jean Tinguely Niki de St-Phalle et de l'Association Hubert Audriat.
- **M. Jean-Luc Waeber**, *musicien indépendant, soliste auprès de l'Ensemble Orlando ainsi que de l'Ensemble vocal de Lausanne. Il est Directeur du Chœur paroissial d'Ecuvillens-Posieux et du chœur de l'Université et des Jeunesses Musicales de Fribourg.* M. Waeber est en outre enseignant de musique et de chant, diplômé du Conservatoire de Fribourg. Il a été collaborateur administratif à Equilibre-Nuithonie durant dix ans parallèlement à son engagement passionné auprès de différentes formations chorales fribourgeoises.

## Présidence de la Commission culturelle

Le *Comité* propose, à la présidence de la Commission culturelle, **Mme Suzanne Schwegler**, *Syndique de Givisiez et membre du Comité de la législature 2016-2021.* Elle a été nommée par le *Comité ad intérim* à la présidence de la Commission culturelle depuis le 7 juillet 2016. Mme Schwegler est membre du Dicastère des promotions de l'*Agglomération*, responsable du domaine de la promotion culturelle. Mme Schwegler, Chef du Protocole de l'Assemblée fédérale jusqu'au 30 septembre 2016, est également membre du Comité de l'Association Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg. Elle a en outre été récemment nommée en tant que membre de la Commission culturelle de la Ville de Fribourg et du Comité de direction de la fondation Equilibre-Nuithonie.

## IV. Proposition à l'intention du Conseil d'agglomération

**Le *Comité* est convaincu que ces candidatures réunissent les compétences nécessaires au bon fonctionnement de la Commission culturelle. Il propose au *Conseil* d'élire les personnalités proposées dans le présent message et de renouveler sa confiance aux membres sortants.**

Le Comité d'agglomération vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de ses meilleures salutations.

Au nom du Comité d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président :



René Schneuwly

Le Secrétaire général :



Félicien Frossard

## Glossaire :

**Toutes les abréviations sont en italique dans le document.**

Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution)
Comité	Comité d'agglomération
Conseil	Conseil d'agglomération
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg